

Communiqué de presse

Loire
Atlantique

Cabinet du président

Hôtel du Département - 3, quai Ceineray – CS 94109
44041 Nantes cedex 1 - Tél. 02 40 99 10 00
service.presse@loire-atlantique.fr - www.loire-atlantique.fr

Contacts presse :

- Faustine Heugues : 02 40 99 09 61
- Gweltas Morice : 02 40 99 16 68
- Laurence Corgnet : 02 40 99 17 45

Nort-sur-Erdre, le 26 février 2016

Le Département rénove la maison éclésièrre de la Tindièrre à Nort-sur-Erdre

Lancement de l'appel à projet pour les maisons éclésièrres de la Tindièrre et Bougard



Propriétaire et gestionnaire de 16 maisons éclésièrres sur le territoire, le **Département de Loire-Atlantique lance un appel à projets afin de valoriser la richesse patrimoniale des voies navigables, un des objectifs prioritaires de sa stratégie touristique.** Cet appel à projets concerne deux maisons éclésièrres : **la Tindièrre** (à Nort-sur-Erdre) **et celle de Bougard** (à Blain).

Afin de préserver et mettre en valeur ce patrimoine, le Département a préalablement lancé, en août dernier, la rénovation de la maison éclésièrre de la Tindièrre, jusqu'à lors en mauvais état.

Conformément à la politique sociale du Département, une partie de ces travaux a été réalisée par **des associations d'insertion.**

Visite du chantier de rénovation de la maison éclésièrre de la Tindièrre ce vendredi 26 février 2016 en présence **de Françoise Haméon**, vice-présidente du Département déléguée au tourisme, mer et littoral

Valoriser le canal de Nantes à Brest : dépôt des candidatures jusqu'au 26 avril 2016

Le canal de Nantes à Brest s'impose aujourd'hui comme un patrimoine touristique et culturel majeur. Les promeneurs à pied ou à vélo peuvent le longer entièrement par les chemins de halage et notamment grâce au passage de la Vélodyssée, itinéraire cyclable européen qui relie, en France, la Bretagne à la côte basque en passant par la Loire-Atlantique.

Située sur les communes de Nort-sur-Erdre et de Blain, les maisons éclusières de la Tindière et de Bougard font parties des 5 maisons inoccupées sur les 16 qui longent le canal sur tout le Département. Cet appel à projet s'inscrit dans la politique tourisme, mer et littoral du Département, qui veille aussi à la gestion et l'entretien du canal de Nantes à Brest. Il a pour objectif d'enrichir et renforcer la vie du canal, déjà très fréquenté grâce à la Vélodyssée.

L'appel à projets voté lors de la commission permanente le 18 février dernier vise à développer les activités de loisirs, touristiques ou encore culturelles dans le respect de la vie du canal et du territoire. Les candidats ont **jusqu'au 26 avril 2016 avant 16h pour déposer leurs dossiers de candidature sur loire-atlantique.fr/maisons-eclusieres**.

→ Qui peut porter un projet pour les maisons éclusières ?

Cet appel à projets s'adresse à des tiers, publics ou privés représentés par des personnes physiques ou morales dont les activités envisagées répondent aux objectifs de valorisation du canal.

→ Quel type de projet ? Sous quelle forme ?

Toutes actions qui contribuent au développement et à l'animation de la voie d'eau et du halage par des activités touristique au sens large :

- L'hébergement touristique
- Les services de restauration
- Les activités sportives et/ou de loisirs
- Les activités artisanales, artistiques ou culturelles
- Les activités pédagogiques

→ Quel est l'engagement du Département ?

Le Département, propriétaire des maisons éclusières, conserve et entretient ce patrimoine. Il soutient également la mise en place des actions de valorisation touristique en participant à leur rénovation.

→ Renseignements au 02 40 99 13 40, dossier de candidature à télécharger sur loire-atlantique.fr/maisons-eclusieres



Appel à projets
pour l'ouverture au tourisme
de deux maisons éclusières
à Blain et Nort-sur-Erdre

Déposez votre dossier du 19 février au 26 avril 2016
sur loire-atlantique.fr/maisons-eclusieres

Maison éclusière de la Tindière : un chantier en association avec des structures d'insertion

La rénovation des 140m² de la bâtisse se veut fidèle à l'aspect d'origine du bâtiment. Le Département, maître d'œuvre des travaux, en a donc confié la conception à un architecte spécialisé en bâtiment patrimoniaux.

Pour ce chantier, **l'application de la clause d'insertion prévoit que certains travaux soient réalisés par des structures d'insertion.** L'association Blinoise Aire est ainsi en charge des travaux d'isolation, de doublage, de cloisonnement ainsi que l'ensemble des travaux de peinture. En accompagnement de cette rénovation, elle réalise également les aménagements extérieurs et, dans le respect de l'environnement, l'association récupère les pierres de démolition de la maison pour restaurer le puits de la maison.

Le Département a également confié la réalisation et la pose des deux escaliers à l'association Retz-Agir de Machecoul.



Calendrier du chantier et montant des travaux

Les travaux de rénovation de la maison éclusière de la Tindière ont commencé fin août 2015 et la date de fin du chantier est à ce jour envisagée pour juin 2016.

Le coût des travaux de rénovation s'élève à 255 000€ et est financé par le Département avec l'aide du groupe TOTAL dans le cadre de sa politique de mécénat vers les projets de préservation du patrimoine et de l'environnement.